



**Procès-verbal
de la 5^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2020-2021
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS
ÉCOLE PRIMAIRE BRASSARD-SAINT-PATRICE**

Procès-verbal de la 5^e réunion ordinaire du conseil d'établissement tenue le 13 avril 2021, en vidéoconférence.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames :

Julie Milliard	Parent
Annie-Claude Dépelteau	Parent
Valérie Nantais-Martin	Parent
Patsy Moore	Responsable SDG
Nancy Collette	Enseignante
Véronique Cournoyer	Enseignante

Messieurs :

Jean-Philippe Daigle	Parent
Sébastien Bérard	Parent
Stéphane Proulx	Enseignant

Était absente

Madame :

Karine Martin	Parent
---------------	--------

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Pier-Samuel Poulin	Directeur
Isabelle Lapointe	Invitée, CSSDS
Lucie Querry	Membre du public
Mélanie Richard	Directrice adjointe



**Procès-verbal
de la 5^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2020-2021
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ #2021-04-001

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Valérie Nantais-Martin et appuyé par Nancy Colette

QUE : l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ # 2021-04-002

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 JANVIER 2021

Il est proposé par Valérie Nantais-Martin appuyé par Julie Milliard

QUE : le procès-verbal du 26 janvier 2021 soit adopté tel que présenté.

- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

3.1 Retour du transport scolaire avec Isabelle Lapointe

Madame Isabelle Lapointe, responsable du transport scolaire au CSSDS est présente pour préciser et échanger sur la réalité du transport scolaire à notre école. Est présenté le document « *Détails des circuits Brassard/St-Patrice* ». Il est demandé de revenir avec un document précisant combien d'élèves par parcours sont touchés par un transport de plus de 30 minutes et de croiser cette donnée avec l'organisation des élèves hors bassin.

3.2 Projet des bibliothèques

Monsieur le directeur présente les estimations du projet des deux bibliothèques liées à la campagne de financement.



**Procès-verbal
de la 5^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2020-2021
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

4. PRÉSENTATION DU DOCUMENT DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU SERVICE DE GARDE

Monsieur le directeur et madame la responsable du service de garde présentent le document des règles de régie interne pour consultations afin qu'il soit modifié et approuvé en mai. Une modification devrait être faite, alors que nous prévoyons que la journée du service de garde se terminera cinq minutes plus tôt (17h45 et non plus 17h50). Une autre modification sera apportée : les parents devront réserver leur place au service de garde pour une journée pédagogique au plus tard 15 jours avant la journée pédagogique.

5. PRÉSENTATION DE L'ÉCHÉANCIER POUR UN NOUVEAU CONCESSIONNAIRE

Monsieur le directeur mentionne que le concessionnaire pour nos cafétérias, La Retenue, ne renouvèlera pas son mandat. Madame la directrice adjointe, Mélanie Richard est invitée à titre de porteuse de dossier. Elle présente l'échéancier et les procédures reliés au choix du ou des concessionnaires. Il est proposé de signifier la présence de l'appel d'offres aux concessionnaires des écoles de notre CSS. Il est aussi mentionné que le Centre éco-initiative populaire, CÉPop, concessionnaire de l'école secondaire La Ruche, est un organisme d'intégration sociocommunautaire. C'est un des facteurs qui soulignent l'intérêt qui lui est porté.

Il est suggéré d'investir pour qu'une publication circule sur Facebook. Il est proposé les ajouts suivants dans le document d'appel d'offres :

1. la gestion des inscriptions des dîneurs de façon virtuelle un atout;
2. une orientation pour le compostage;
3. une orientation pour l'achat local (dans la mesure du possible).

Il est proposé par Véronique Cournoyer et appuyé par Patsy Moore

QUE : L'appel d'offres soit lancé tel que bonifié par le Conseil d'établissement.



**Procès-verbal
de la 5^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2020-2021
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

6. INFORMATION DE LA DIRECTION

6.1 Organisation scolaire

Monsieur le directeur présente le portrait provisoire de l'organisation scolaire. Des précisions sont demandées concernant le choix du profil qui a été retiré. Il est suggéré, pour une prochaine fois, d'aller à la rencontre des élèves pour discuter du profil à soustraire, le cas échéant.

6.2 Mesure concernant le tutorat

Monsieur le directeur présente la démarche d'application de la nouvelle mesure déposée par le ministère de l'Éducation le 15 janvier. Il est demandé des questions de compréhension liées aux défis existants déjà dans l'offre de services en orthopédagogie et du mode de sélection pour les élèves ciblés au tutorat.

7. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Bérard, membre du comité de parents du CSS, mentionne qu'il y a quelques tensions entre le comité de parents et le CSS. Un mémoire a été déposé par le comité de parents en marge du Sommet sur la réussite éducative. Mme Dépelteau mentionne que le processus, et les échéanciers mis en place par le comité de parents du CSS ne favorisaient pas une participation active des conseils d'établissement. Il est à noter que CÉ de l'école Brassard-St-Patrice n'a pas participé à l'élaboration du mémoire déposé au ministère.

8. INFORMATION DES ENSEIGNANTS

Nil

9. INFORMATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Nil

10. INFORMATION DE L'O.P.P.

Nil



**Procès-verbal
de la 5^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2020-2021
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

11. CORRESPONDANCE

Il y a dépôt du mémoire déposé par le comité de parents du CS au Sommet pour la réussite éducative (voir point 7).

12. QUESTIONS DU PUBLIC

13. VARIA

a) Procès-verbaux

Stéphane Proulx présente un point de réflexion de la part des enseignants. Il attire l'attention des membres du CÉ sur la réalité des enseignants à qui on confie systématiquement le secrétariat, alors que cela ne relève pas de leur tâche et des différents impacts de cette situation. Le conseil se montre très réceptif et s'entend pour répartir le secrétariat parmi l'ensemble des membres lors de la première rencontre de l'année.

Madame Julie Milliard se propose comme secrétaire pour la prochaine rencontre du mois de mai et en juin, ce sera monsieur Jean-Philippe Daigle. Les enseignants et monsieur le directeur sont reconnaissants au Conseil pour cette belle ouverture.

b) Réflexion sur une communication saine à l'école entre le personnel et les élèves.

Une réflexion est soumise au conseil d'établissement par un membre parent. Pour l'instant, il est noté que la réflexion actuelle relève davantage de la prérogative de la direction, puisqu'il s'agit principalement d'une question d'encadrement des ressources humaines, et ne relève pas du rôle du conseil d'établissement. Le directeur et la présidente d'assemblée proposent à monsieur Bérard de discuter de ses préoccupations d'ici au prochain CÉ afin d'évaluer la meilleure façon de se gouverner dans ce dossier.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20h30.



**Procès-verbal
de la 5^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2020-2021
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

(signature)
La présidente d'assemblée

(signature)
Le directeur